

Corrigé : Les Derniers Maîtres de la Martinique

Questions générales

Section #1

1. C'était un homme très estimé et aimé par le peuple martiniquais. Il était respecté en France aussi parce que toutes les personnalités politiques sont venues.
2. C'était un mouvement qui mettait en valeur la culture et l'héritage des anciens esclaves, qui soulignait leur humanité et voulait on les respecte.
3. Ils étaient peu nombreux. À cause du clivage racial en Martinique, on pourrait penser qu'ils ne viendraient pas.
4. Bernard Hayot est clairement le chef des deux, parce qu'il décide que ni l'un ni l'autre ne va parler.
5. Les autres martiniquais chantaient, pleuraient et manifestaient physiquement leur deuil. Les békés sont restés ont montré leur respect silencieusement. Les békés sont blancs, peu nombreux, fortunés, vivent et se marient entre eux, contrôlent beaucoup de secteurs de l'économie; la majorité des Martiniquais sont des gens de couleur, noirs ou métissés, en général moins riches ou même pauvres, ont beaucoup moins de pouvoir économique.
6. La Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane ont été créés départements en 1946 pour donner un statut plus élevé et des droits de citoyenneté aux anciennes colonies françaises. En 2010 la Guyane et la Martinique sont des départements et régions d'outre-mer.
7. Ils veulent de primes de leurs employeurs.
8. Ils empêchent les bananes d'entrer sur le port pour agir contre leurs employeurs békés qui contrôlent l'industrie bananière.

Section #2

1. Ce sont des békés très influents qui contrôlent en grande partie l'industrie bananière en Martinique. Bernard Hayot est le chef et Éric de Lucy est son associé.
2. Cela signifie qu'il est très discret, qu'il ne veut pas s'aventurer dans des conversations peut-être dangereuses, qu'il ne veut pas de publicité, qu'il est si important qu'il laisse parler ses associés.
3. Ils parlent de Jacques Chirac, l'ancien président de la République française. Il veut l'impressionner.
4. C'était un ancien ministre de l'outre-mer.
5. Outre-mer fait référence aux départements et territoires, souvent des îles, qui étaient d'anciennes colonies de France.
6. On est censé rembourser un prêt et une subvention est généralement un don fait pour un projet spécifique.
7. Il tutoie son interlocuteur et il utilise le mot «gueule».
8. Non, il dit que c'est pas sérieux, que le climat social est bon, qu'il n'est pas très inquiet.
9. Banamart est un groupe qui associe 90% des producteurs de banane en Martinique. Le président est Frédéric de Reynal. Aujourd'hui c'est Nicolas Marraud des Grottes.
10. Le préfet. C'est un fonctionnaire qui représente l'État au niveau d'un département ou d'une région. Yves Dassonville et Ange Mancini étaient préfets en 2007 avec un passage de pouvoir pendant l'année.
11. Il parle probablement de questions de race sans vouloir dire le mot.
12. Un gendarme est un militaire qui remplit des fonctions de la police. Les militaires sont nommés à Paris, et il est possible que certains métropolitains fassent leur service militaire. Les gendarmes agissent comme la police, mais ils sont dirigés par les chefs militaires. La police est une force civile sous la direction du Ministère de l'Intérieur.
13. La police locale est plutôt du côté des manifestants. Ils font respecter les lois, mais sans grand enthousiasme.
14. Parce qu'il n'y a qu'une seule entrée.

Section #3

1. Elle représente une très grande partie de l'économie martiniquaise.
2. Le SMIC c'est un salaire minimum. Le SMIC horaire actuel est de 9€88, moins les charges sociales ça fait 7€72 net. C'est le même. Cela représente environ 9\$ US.
3. 15%. C'est 21% par rapport au niveau de vie local et 32% par rapport au niveau de vie dans la France métropolitaine. Le seuil est considéré à 60% du revenu médian.
4. Le taux de chômage en Martinique est de 16,9% en 2016. Le département en France avec le taux de

chômage le plus élevé est les Pyrénées orientales avec 15,2% de chômeurs. Il y a quand même plus de la moitié des départements dans l'Hexagone avec moins de 10%. Les quatre avec le taux le plus élevés sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion.

5. Cap-Est est une ville fermée habitée principalement par des békés dans de grandes villas et d'autres blancs moins fortunés.
6. Békéland est ce qu'on appelle l'endroit à Cap-Est où habitent les békés. C'est souvent utilisé pour des parcs d'attractions comme Aqualand.
7. C'est un vieux béké âgé à l'époque de 82 ans. C'est un homme d'affaires très influent.
8. Il montrait la terre qui appartenait dans le passé à sa famille pour montrer son héritage et les liens familiaux.
9. Parce qu'ils se mariaient exclusivement entre eux. Donc les terres et les fortunes restaient entre les mains des békés et passaient de père en fils pendant des générations.
10. C'était un des premiers colons. On dit que tous les békés sont ses descendants.
11. Ce n'est pas un «arbre» mais un cercle. Cela suggère énormément de liens de parenté.
12. Certains étaient des aristocrates français mais souvent des aristocrates mineurs ou des troisième ou quatrième fils d'une famille qui n'allait pas hériter d'un titre. Il y avait aussi des fermiers, des aventuriers et des soldats.
13. La cultivation de la terre, surtout pour le sucre, demandait beaucoup de main-d'œuvre.
14. La Terreur était la période après la Révolution française de 1783-1794. C'était une période extrêmement violente où ceux qui avaient pris le pouvoir tuaient en masse les nobles, leurs ennemis et tous ceux qu'ils voyaient comme une menace à leur pouvoir.
15. En Guadeloupe le gouvernement a envoyé un gouverneur qui procédait aux exécutions mandatées par Paris. En Martinique, les békés ont fait appel aux Anglais qui ont pris possession brièvement de l'île et les ont sauvés de la guillotine.
16. C'est une loi qui reconnaît la traite de l'esclavage comme un crime contre l'humanité.
17. L'esclavage a été définitivement aboli en 1848 par Victor Schœlcher qui présidait une commission sur l'abolition de l'esclavage. Cela a été fait par un décret, soutenu par le gouvernement provisoire qui avait été mis en place à la chute du roi Louis-Philippe.
18. Il n'y a pas beaucoup de différence. Ils croyaient tous les deux dans la pureté de la race blanche, la race des békés. L'ancêtre parlait plus directement des noirs.

Section #4 [18:32-29:42]

1. Une cité HLM est un groupe d'appartements destinés aux personnes pauvres. Le loyer, fixé au mètre carré, est déterminé par le conseil d'administration de l'organisme qui gère les logements. Il y a parfois des réductions supplémentaires selon le revenu des personnes qui habitent l'appartement.
2. C'est un supermarché qui offre des services et une gamme de produits plus limités, comme Leader Price en France ou comme Aldi.
3. Elle mange surtout des spaghettis parce que ses revenus ne lui permettent pas d'acheter des produits frais ou des laitages.
4. Elle dépense 250 € par mois, un quart de ses revenus.
6. Il y a un surcoût de production à cause de l'éloignement et du marché limité. Dans l'usine, l'homme dit que la différence est de 15-20% mais les prix sont beaucoup plus élevés que ça. Le fait que les békés ont un quasi-monopole sur toute la chaîne de production et d'importation des aliments leur permet de demander ce qu'ils veulent.
7. Robert Parfait est un homme d'affaires qui n'est pas béké. Il est concurrent des békés. Il a porté plainte contre les enseignes qui contrôlent une part de marché plus grande que ce qui est permis par la loi.
8. C'est une expression pour décrire le fait que le coût de vie en Martinique est très cher, beaucoup plus cher qu'en métropole, et selon divers rapports, plus cher que ce qui devrait être le cas.
9. Elles ne sont pas toujours respectées.
10. Le parlement a conduit une investigation qui a trouvé que le marché martiniquais est captif d'un petit nombre d'importateurs et de distributeurs.
11. Il travaille dans le domaine de l'agro-alimentaire avec des magasins et des usines de production locale.
12. Non, parce que les produits comparés coûtent bien plus de 20% plus en Martinique. Ils citent l'utilisation de la sucre de canne comme un élément qui contribue aux prix élevés, mais le sucre de canne est produit en Martinique tandis que le sucre de betterave devrait être importé.

13. C'est une baisse d'impôts si l'argent économisé est réinvesti.
14. Que les prix en Martinique ne correspondent pas aux coûts de production et de distributions. Le rapport a été fait par les députés ou leurs représentants.
15. Lu produit des biscuits.
16. Ce sont des sociétés d'importation et de distributions de produits alimentaires qui appartiennent à Bernard Hayot et à la famille Despointes.
17. Une exclusivité est quand une seule compagnie a le droit d'importer ou de vendre un produit ou une marque. On trouve souvent l'exclusivité avec Coke et Pepsi. Si un restaurant vend un, il ne peut pas offrir l'autre.
18. Ils contrôlent la production, l'importation, la distribution et la vente (car ils sont propriétaires de beaucoup de supermarchés et de grandes surfaces) de produits alimentaires et ménagers.
19. Certains produits laitiers, boissons, jus de fruits et confitures sont produits localement. Les pâtes, le chocolat et probablement les desserts pour lesquels on a comparé les prix sont importés.
20. Il a entamé un procès pour demander des réparations au gouvernement et aux békés pour 300 ans de servitude. Il est maire. Il demande 200 milliards d'euros.

Section #5

1. Éric de Lucy et Gérard Bally
2. C'est un lobbyiste pour les bananiers.
3. Ils vont au Palais de l'Élysée pour essayer de maintenir le droit de douane européen sur les bananes importées d'Amérique du Sud.
4. Le droit de douane sur les bananes sud-américaines les rendent plus chères que les bananes martiniquaises ou d'ailleurs (Guadeloupe, Afrique). Si les bananes sud-américaines devenaient moins chères, les Martiniquais et leurs alliés perdraient peut-être une part de leur marché.
5. Cela signifie que les hommes se connaissent bien.
6. Il a fait venir des bananiers africains pour renforcer l'argument pour ne pas baisser le droit de douane. Il a fait parler le représentant espagnol (donc européen), puis les Africains (souvent provenant d'anciennes colonies et qui représentent un marché important pour l'Europe).
7. On ne sait pas pour certain, mais c'est peut-être le représentant espagnol parce qu'il parle en premier.
8. C'est le chef de la banane au Cameroun. Il peut menacer de ne pas signer d'autres accords commerciaux avec l'Europe, et cela permet aux Martiniquais de rester discrets.
9. Apparemment, ils ont l'air content en sortant de la réunion.
10. Ils veulent que le ministre devienne leur porte-parole auprès de l'Europe.
11. Ce sont les ministres de l'Agriculture de différents pays producteurs de bananes.
12. Parce que l'Afrique représente un marché important pour la France ou pour l'Europe dans d'autres domaines.
13. Il se trouve en Amérique du Sud. Ce n'est pas un gros producteur de bananes, mais il se situe à côté de la Guyane qui elle est française. C'est peut-être pour cela qu'il a été invité.
14. C'est un journaliste connu. Il pense que les békés ont raison de ne pas se mêler de politique et de se concentrer sur l'économie.
15. Tous les pays signent un accord contre la baisse du droit de douane européen sur les bananes sud-américaines. Le ministre sera le porte-parole du groupe auprès des autorités européennes.

Section #6

1. La pollution par le chlordécone
2. C'est un pesticide. Il reste très longtemps dans le sol. Il est aussi cancérigène et mutagène.
3. Il a été interdit par les Américains en 1976 mais par la France en 1990. Les Martiniquais ont reçu des dérogations pour l'utiliser jusqu'en septembre 1993.
4. C'est un béké, planteur de bananes. Non, parce qu'il minimise les effets du chlordécone.
5. C'est un insecte nuisible pour les bananes.
6. Le chlordécone n'affecte pas le fruit même (la banane) mais reste dans la terre. Par contre, il pollue les autres plantes et les eaux.
7. Toute la chaîne alimentaire et les êtres humains.
8. Les bassins où il produisait des écrevisses ont été pollués par les eaux contaminées venant des bananeraies. Il explique comment les bassins sont pollués et il y est immergé jusqu'à la taille.
9. Que le chlordécone explique les taux de cancer de la prostate très élevés en Martinique et en Guade-

- loupe. Il regarde les courbes qui montent les données officielles.
10. Il leur reproche de continuer l'utilisation du chlordécone tout en sachant que c'était dangereux et interdit ailleurs.
 11. Il était ministre de l'Agriculture et c'était le dernier à accorder une dérogation aux planteurs martiniquais pour continuer l'utilisations du chlordécone. Aujourd'hui, il aurait agi différemment.
 12. Les békés utilisaient le chlordécone. Ils demandaient à répétition des dérogations pour continuer à l'utiliser et ils bénéficiaient de sa commercialisation.
 13. Il reste dans le sol, il cause le cancer, il peut affecter la fertilité des gens.
 14. Dans beaucoup d'exemples, ils ont obtenu ce qu'ils voulaient par leur influence. Ils sont en grande partie responsables des prix élevés en Martinique. Mais leur influence a diminué peu à peu, mais ils représentent quand même les grandes fortunes de la Martinique.

Exercices de style

I. Emploi du subjonctif ou de l'indicatif

1. Il faut qu'on nous écoute.
Il faut qu'on nous aide.
Il faut qu'on nous comprenne.
2. Tu as de la chance que je finisse mon mandat.
Tu as de la chance que je parte en voyage.
Tu as de la chance que je prenne des questions.
3. Je pense que la grève signale le mécontentement des ouvriers.
Je pense que la grève empêche l'expédition des marchandises.
Je pense que la grève fait l'unanimité des travailleurs.
4. On a demandé à ce que la police intervienne.
On a demandé à ce que les camions partent.
On a demandé à ce que les prix baissent.
5. Il est le seul qui ait ouvert sa maison.
Il est le seul qui ait répondu aux journalistes.
Il est le seul qui soit entré sans pièce d'identité.
6. Mon rôle est de faire en sorte que les normes soient respectées.
Mon rôle est de faire en sorte que les réalités soient prises en compte.
Mon rôle est de faire en sorte que les préparatifs soient faits.
7. Il faut que vous parliez.
Il faut que vous agissiez.
Il faut que vous commenciez.
8. Il est important que nous soyons d'accord.
Il est important que nous exprimions notre opinion.
Il est important que nous protégions l'industrie de la banane.
9. On voit que les békés ont une forte influence.
On voit que le clivage social en Martinique continue.
On voit que les blancs créoles restent entre eux.
10. Jean-Pierre Soisson concède que les scientifiques avaient raison.
Jean-Pierre Soisson concède qu'il aurait changé sa décision.
Jean-Pierre Soisson concède qu'il avait peut-être tort.

II. Superlatifs

1. C'est l'homme d'affaires le plus puissant de la Martinique.
2. Bernard Hayot possède la plus grande fortune de l'île.
3. L'industrie de la banane est l'employeur le plus important en Martinique.
4. C'est l'industriel le plus puissant du secteur agro-alimentaire de la Martinique.
5. C'est le dossier le plus important pour le lobbyiste.
6. Les bananes sud-américaines sont le plus grand concurrent de la banane martiniquaise.
7. Ce sont les secteurs les plus sinistrés de l'économie.

III. Renforcer une idée

1. C'est Éric de Lucy qui nous reçoit. C'est lui qui nous reçoit.
2. C'est Chirac qui était le président de la République. C'est lui qui était le président de la République. Lui, c'était le président de la République.
3. Ce qui anime sa discussion, ce n'est pas la grève.
4. Ce qu'on pense c'est qu'ils sont conscients que la grève ne marchera pas.
5. C'est la police locale qui intervient.
6. Le premier employeur de la Martinique c'est l'industrie bananière.
7. C'est grâce à l'économie esclavagiste que les békés ont fait leur fortune.
8. Il y a un texte de loi qui dit que l'esclavage est un crime contre l'humanité.
9. C'est Robert Parfait qui les dénonce. C'est lui qui le dénonce.
10. C'est Gérard Bally qui défend les intérêts des Martiniquais à Paris. C'est lui qui défend les intérêts des Martiniquais à Paris.
11. C'est Anatole Ebanda qui a la tâche de représenter les intérêts des producteurs de bananes. C'est lui qui a la tâche de représenter les intérêts des producteurs de bananes.
12. C'est là-dedans qu'ils agissent.
13. C'est vous qui êtes aux manettes.
14. C'est pour lutter contre le charançon que les bananiers ont répandu le chlordécone.
15. C'est ce que je peux dire. Voilà ce que je peux dire.
16. C'est la réglementation européenne qui oblige la France à l'interdire.
17. C'est ce que l'association dénonce. C'est que des dérogations aient été données aux planteurs que l'association dénonce.
18. C'est le professeur qui affirme que le pesticide est dangereux. C'est lui qui affirme que le pesticide est dangereux.

IV. Expressions de quantité

1. La plupart des hommes politiques ont assisté aux funérailles d'Aimé Césaire.
2. Bon nombre de premiers ministres ont accompagné la délégation.
3. Plus de la moitié de la production bananière est aux mains des békés.
4. Moins de 1% de la population contrôle l'économie.
5. La majorité des importateurs sont des békés.
6. Le groupe produit les trois-quarts du jus de fruits.
7. Le magasin vend un grand nombre de marques.
8. On a déversé 6000 tonnes de chlordécone dans les bananeraies.
9. Des dizaines d'agriculteurs ne peuvent plus exercer leur métier.

Nom	Nationalité	Profession/Fonction	Rôle dans le documentaire	Béké
Aimé Césaire	Martiniquaise/ Française	Poète, Homme politique, Maire de Fort-de-France	Figure historique	Non
Nicolas Sarkozy	Française	Homme politique, Président de France	Figure historique	Non
Ségolène Royal	Française	Femme politique, Candidate à la présidence de France	Figure historique	Non
Bernard Hayot	Martiniquaise/ Française	Homme d'affaires	Acteur principal	Oui
Éric de Lucy de Fos-sarieu	Martiniquaise/ Française	Homme d'affaires	Acteur principal	Oui
Jacques Chirac	Française	Homme politique, Président de France	Figure historique	Non
Bernard Pons	Française	Homme politique, Ministre de l'Outre-mer	Figure historique	Non

Frédéric de Reynal	Martiniquaise/ Française	Homme d'affaires, Président du syndicat des bananiers	Acteur secondaire ou principal	Oui
Alain Huygues Despointe	Martiniquaise/ Française	Homme d'affaires	Témoin, Acteur principal	Oui
Érika Jean-Marie	Martiniquaise/ Française	Employée de mairie	Témoin	Non
Michel Branchi	Martiniquaise/ Française	Ancien directeur de la concurrence et de la répression des fraudes	Expert	Non
Robert Parfait	Martiniquaise/ Française	Homme d'affaires	Témoin, Acteur secondaire	Non
Garcin Malsa	Martiniquaise/ Française	Homme politique/Maire de Sainte-Anne en Martinique	Témoin, Acteur secondaire	Non
Gérard Bally	Martiniquaise/ Française	Lobbyiste	Acteur principal	Oui
M. Biancarelli	Française	Conseiller du président / Acteur secondaire	Acteur secondaire	Non
José Manuel Barroso	Espagnole	Homme politique/Président de la Commission européenne	Figure historique	Non
Anatole Ebanda	Camerounaise	Homme d'affaires	Acteur secondaire	Non
Jean-Claude Thébaut	Française	Homme politique/Député à la Commission européenne	Acteur secondaire	Non
Michel Barnier	Française	Homme politique/Ministre de l'Agriculture	Acteur secondaire	Non
François-Xavier Guillerme	Française?	Journaliste	Témoin	Non
M. Pöttering	Allemande	Homme politique/Président du Parlement européen	Figure historique	Non
M. Lamy	Française	Homme politique	Figure historique	Non
Laurent de Meillac	Martiniquaise/ Française	Homme d'affaires/Bananier	Témoin	Oui
Jocelyn Louise	Martiniquaise/ Française	Pisciculteur	Témoin	Non
Professeur Bellepomme		Médecin/Chercheur	Expert	Non
Georges-Emmanuel Germany	Martiniquaise/ Française	Avocat Expert, Acteur secondaire	Avocat Expert, Acteur secondaire	Non
Jean-Pierre Soisson		Homme politique/Ministre de l'agriculture	Acteur secondaire ou principal	Non
Yves Hayot	Martiniquaise/ Française	Homme d'affaires	Acteur secondaire ou principal	Oui